LA CRISE DU CORONAVIRUS

VERVIERS

HERVE - DÉCHETS DE JARDIN

Herve collectera les tontes du citoyen

Le mayeur, Marc Drouguet, fulmine : pour lui, Intradel n'assume pas la mission qui lui incombe

Alors qu'Intradel a décidé de ne pas rouvrir ses parcs à containers, la commune de Herve a, elle, décidé de récolter les herbes de ses concitoyens. Une solution que Marc Drouguet, le bourgmestre, aurait aimé éviter, « mais contrairement à Intradel, on prend nos responsabilités », ajoute-t-il.

La météo clémente de ces dernières semaines rime évidemment avec la tonte de la pelouse. Et encore plus, vu le confinement. L'entretien du jardin est devenu une des activités principales.
Malheureusement, impossible de se débarrasser de ses déchets verts actuellement puisque, vu la crise du Covid-19, Intradel a décidé de fermer tous ses recyparcs jusqu'à nouvel ordre. Du coup, certaines personnes se retrouvent avec de grosses quantités d'herbe, sans savoir quoi en faire.

EN EXTRÊME URGENCE

C'est notamment le cas du côté de Herve où la commune a reçu plusieurs coups de fil de citoyens confrontés à ce problème. Les élus espéraient qu'Intradel rouvrirait ses recyparcs, mais il n'en est rien et ils ont donc dû se résoudre à mettre en place leur propre système de collecte. Celui-ci entrera en vigueur dès ce mardi, nous informe Isabelle Levaux, échevine de l'Environnement.
Concrètement, il est demandé aux Herviens de ne faire appel à ce service qu'en cas d'extrême urgence. « Le mieux est de mettre ses herbes dans un compost, de les disperser au pied des haies ou de faire du mulching. Mais s'il n'y a pas de solution, alors on est là pour les aider », expose Marc Drouguet, le bourgmestre.

« L'attitude d'Intradel est vraiment désolante »

Marc Drouguet

UNE ZONE PAR JOUR

Le citoyen peut contacter la Ville via un formulaire en ligne se trouvant sur le site de la commune ou par téléphone (087/693.000). « Les ramassages auront lieu entre 8h et 15h30 et les ouvriers communaux tourneront dans les différents villages », rapporte Isabelle Levaux. Le lundi, ce sera à José, Bois de Herve et Xhendelesse ; à Grand-Rechain, Bruyères et Manaihant le mardi ; Charneux, Julémont et Bolland le mercredi ; Battice et Chaineux le jeudi ; et Herve le vendredi.
Il est demandé aux citoyens de placer leurs sacs d'herbe devant chez eux à l'avance. « Puis, lorsqu'ils voient le camion arriver, c'est eux-mêmes qui jettent le sac dans la camionnette. Ainsi, l'ouvrier n'entre jamais en contact avec le sac et on évite les risques de contamination », explique l'échevine de l'Environnement. C'est également pour cette raison que c'est la commune qui va vers le citoyen et non l'inverse.

Mettre ses herbes au recyparc : interdit vu le confinement. © prétexte A.V.

COUP DE GUEULE

Si Herve est la première commune de l'arrondissement à prendre cette décision, c'est par contre à contre cœur. Pas qu'elle ne veut pas aider ses concitoyens mais Marc Drouguet, le bourgmestre, estime que ce n'est pas aux ouvriers à remplir ce rôle. « L'attitude d'Intradel est vraiment désolante. Je me demande encore pourquoi on paye si cher la gestion des déchets. Contrairement à eux, on prend nos responsabilités. Mais il n'est pas question qu'on vienne payer plus cher les déchets dans le futur », fulmine-t-il.

LOÏC MANGUETTE

Avis divergents

Verviers refuse, Dison se lance

Comme Herve, Dison a décidé de passer le cap. Dans les prochains jours, explique la bourgmestre Véronique Bonni, un système de porte-à-porte sera mis en place pour récupérer les déchets verts, qui seront stockés dans un container prêté par Intradel.
À Limbourg, on a aussi examiné la faisabilité du système, mais conclu que c'était trop risqué à mettre en place pour le personnel et les citoyens.
Un problème qu'on n'a pas à Theux : Didier Deru explique qu'aucune demande du genre n'a été formulée à l'administration.
Enfin, Verviers ne compte pas mettre sur pied ce système. Maxime Degey, échevin des Travaux, partage d'ailleurs le coup de gueule de Marc Drouguet. « Je ne vois pas pourquoi ce seraient à nos ouvriers de s'exposer à des risques que la Région wallonne ne veut pas faire prendre aux siens. Remplacer un service public par un autre n'est pas la bonne solution, selon moi. D'autant plus qu'on est en sous-effectif pour le moment ».

RÉGION VERVIÉTOISE - MAISONS DE REPOS

Les appels à l'armée, dans notre région, seront priorisés

Malmedy et Spa, par l'entremise de leurs bourgmestres (respectivement Jean-Paul Bastin et Sophie Delettre), souhaitent demander un support à la Défense pour gérer la crise du coronavirus dans leurs maisons de repos durement éprouvées par le coronavirus, comme l'indique l'Avenir. Actuellement, l'armée est présente dans deux maisons de repos, à Jette et à Lustin. Mais une telle demande ne signifie en aucun cas que la Défense enverra automatiquement du personnel en soutien. À Malmedy, ce jeudi, une vingtaine de cas ont été recensés au Grand Fa, ainsi que deux décès. Aux Heures Claires, à Spa, ce sont neuf décès qu'on dénombre déjà, un des services, au 3e étage, étant particulièrement touché par le virus. À cela s'ajoute le personnel malade ou surchargé. Les communes demandent dès lors de l'aide. Dans la cité du Cwarmê, Jean-Paul Bastin aimerait pouvoir disposer de deux infirmières en journée et d'une infirmière et une aide-soignante en nuit. Du côté de Spa, on espère recevoir l'aide de cinq ou six personnes.

Le Grand Fa aimerait recevoir l'aide de plusieurs infirmiers. © N.L.

VERVIERS PEU TOUCHÉE

Et à Verviers ? Ici, la situation est moins inquiétante, même s'il y a des cas de Covid-19. Le président du CPAS, Hasan Aydin, souligne que la Ville gère 505 lits dans les trois maisons de repos que sont Saint-Joseph (200), la Lainière (155) et la Barcarolle (150). De plus, on y emploie quelque 300 équivalents temps plein. À Saint-Joseph, on n'a déploré qu'un cas de Covid-19, une personne qui a été hospitalisée et ne se trouve donc plus dans la résidence. De plus, son état est stable. À la Lainière, aucun pensionnaire n'est infecté. Et à la Barcarolle, 3 résidents ont été détectés positifs et sont maintenus dans leur chambre, tandis que 6 membres du personnel ont été écartés pour ce motif. S'y ajoute un résident suspecté d'être infecté. Par contre, à Saint-Joseph et à la Lainière, aucun membre du personnel n'a été déclaré positif. Un bilan que l'on doit au travail du personnel, mais aussi à l'interdiction rapide, dès le 13 mars, des visites de proches, souligne Hasan Aydin. Par ailleurs, les maisons de repos sont dotées de tout le matériel de protection nécessaire pour leur personnel. Ceci, entre autres, grâce à des commandes précoces début mars, dès avant la décision de confiner.

LE GOUVERNEUR AUSSI

Le colonel Beckers, **commandant militaire de la province de Liège**, revient sur ses demandes. « Ce sont des demandes qui doivent être adressées au centre de crise. C'est là que les différentes demandes seront priorisées, selon les besoins et les capacités à disposition », précise-t-il. L'armée n'est en effet pas le seul corps pouvant apporter son aide. « Nous sommes l'une des capacités. » Pour les demandes pour les maisons de repos et de soins, le gouverneur de la province gère également les demandes. C'est lui qui fera le relais en précisant où sont les besoins les plus urgents. « La Défense n'est donc pas en contact direct avec les communes », ajoute le colonel Beckers. En outre, ce ne sont pas spécialement les lignards spadois qui viendront apporter leur aide. « On a un réservoir fédéral », explique le commandant militaire. « C'est en fonction de ce que le centre de crise nous dira que nous verrons où prendre du personnel. »
Personnel qui pourrait également ne pas être celui explicitement demandé par les communes. « Il faudra voir ce dont on dispose et les demandes. Par exemple, on pourrait avoir des ambulanciers et non des infirmiers sous la main. Donc, on peut aussi réfléchir à comment organiser au mieux notre soutien en libérant le personnel des homes de certaines taches que nos militaires prendraient à leur charge », expose le colonel Beckers.

J.D. ET Y.B.

200060900902